N° compteur.: ......

biens. organisme de contrôle association sans but lucratif siège régional: dans chaque province

Kon. Astridlaan 60 2550 Kontich

Tél. 03 / 451 37 00 Fax 03 / 451 37 10 www.ocb.be

VA BE 404.312.034 CCP 000-0162392-14 Banque 405-3020501-49

PROCES-VERBAL	D'INSPECTION D'UNE	EINSTALLATION	ELECTRIQUE
DE CHANTIER - D'U	N RACCORDEMENT	PROVISOIRE/DEFIN	ITIF RESIDENTIE
Type d'inspection : examen de confo	ermité avant mise en service / visite	de contrôle	

DISTRIBUTEUR Nom Date

Signature

DE CHANTI	ER - D'UN RACCOF	RDEMENT PROVIS	OIRE/DEFINITIF	RESIDENTIEL
Type d'inspection :	examen de conformité avant mise en	service / visite de contrôle		
	RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE		art. 276 / RGIE art. 276bis	
	ort n°	7		<u> </u>
Type d'installation :	Neuvelle / Extension / Modi Modification de tension d'alimentation	fication / Provisoire / Exis	stante / Renforcement /	Scission du Comptage
Type de locaux :			OPPT	[ 402-7]
Lieu d'inspection :	mu s	nurseres a	13/1/134	8 LLN.
Propriété de :	FCI	0 // 451 /	e nanc	
Mandant:	Maria	1 40	JV/V>	
Installateur:	1 Date   1 D	11/11		
TVA:	caffe ID:	Délivré à :	Date:	
Inspecteur:	g a conor	Date d'inspection :	25 10	1 -2010 -
DESCRIPTIO Tension de service : Protection principale	1 x 230 V 3 x 280 V 3N 400V + : Disj. :		neur:	
Liaison comptage - co	offret de répartition : type de câble :	nombre de cond	lucteurs:	diamètre :
Câble de raccordeme	[宋](16) [16] [17] [17] [17] [17] [17] [17] [17] [17	nombre de cond		
	cordement souterrain au réseau aérie			
Electrode de terre : 7	Type: bouele/barres/piquets/cond	ucteurs horizontaux Section :	mm² Résistance	de dispersion:Ω
	:Nombre de circuits ter			
Interrupteur différenti	el: Général:			
	Fonctionnement bouton d'essai	i: en ordre – pas en ordre Contró		
Installation exécutée	conformément aux schémas: oui-non			ue: en ordre - pas en ordre
Protection contre les	chocs électriques: contact direct: en d	ordre - pas en ordre		ect: en ordre - pas en ordre
Continuité PE- et liais	son équipotentiel: en ordre - pas en or	rdre	Matériel fixe et mobi	le: en ordre – pas en ordre
	schémas en annexe – appareils	10 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	10 80 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	2017/18 2017/1
	- W 30 - W	1 600	John On	Si ISI SING
			)	
oru s	g   100   10	19 X 9 1 5 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		iu.
8800	O Aug	print philosophic	700	
DETERMINAT	TONS - NOTE (N) - INFRACTION	N (I) - Les numéros réfèrent au ir	nfractions standard au verso.	E3
N   La liaison équip	otentielle principale et supplémentair	e n'est / ne sont pas encore racc	ordées.	

- La salle de bains le(s) compteur(s) d'eau, de gaz, le chauffage central n'est / ne sont pas encore placés.

## CONCLUSION

L'installation est conforme n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB.

Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation. La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette

L'installationpeut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de rémédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des

Pour le directeur, l'inspecteur

dep.ele@ocb.be